

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

## VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

### RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies  
ou anonymes ne sont pas acceptées.  
On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 3 heures  
(grandes annonces avant 11 h.)  
paraissent le lendemain.

#### ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	fr. 6	fr. 3 20	fr. 1 80
franco par la porteuse, en ville	8	4 20	2 30
par la porteuse hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9	4 70	2 50
Étranger (Union postale), par 1 numéro	25	13	6 75
par 2 numéros	22	11 50	6

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, NEUCHÂTEL

Bureau d'administration et d'abonnements de la FEUILLE D'AVIS :

WOLFRATH & SPERLÉ, imprimeurs-éditeurs

TÉLÉPHONE

La vente au numéro a lieu au Bureau du journal, kiosque, libr. Guyot, gare J.-S., par les porteurs et dans les dépôts

TÉLÉPHONE

#### ANNONCES

1 à 3 lignes . . . pour le canton	50 ct.	De la Suisse . . . . . la ligne	15 ct.
4 à 5 . . . . .	65 ct.	D'origine étrangère . . . . .	20
6 à 7 lignes . . . . .	75	Réclames . . . . .	30
8 lignes et au-delà . . . . .	10	Avis mortuaires . . . . .	12
Répétition . . . . .	8	Répétition, 9 ct. — Minimum	2 fr.
Avis tardif, 20 ct. la ligne, minimum	1 fr.	Lectres noires, 5 ct. la ligne en sus. — Encadrements depuis	50 ct.

Bureau d'annonces HAASENSTEIN & VOGLER, Temple-Neuf, 3

Société neuchâteloise d'utilité publique  
**PREVISION DU TEMPS DE PARIS**  
pour le 19 juillet 1899:  
Orages probables. Température élevée.

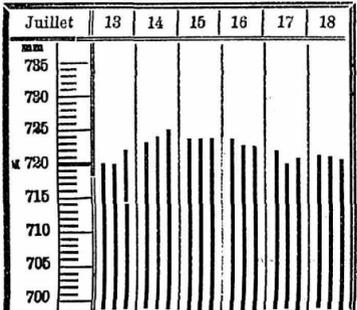
Bulletin météorologique — Juillet  
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

#### OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

JOURS	Tempér. en degrés cent.			Vent dominant	Dir.	Foras	État du ciel
	Moy.	Min.	Max.				
18	19.9	12.6	23.8	720.9	0.4	N.E.	faibl. nuag.

Brise sud sur le lac à 7 h. du matin et brouillard sur l'autre rive; temps orageux au nord de 1/4 h. à 4 h. avec gouttes de pluie par moments.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0  
suivant les données de l'Observatoire  
(Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719 m.)



#### ÉLEVATION DE CHAUMONT (altit. 1428 m.)

	13	14	15	16	17	18
13	15.0	13.0	17.1	16.0	16.0	16.0
14	16.8	11.0	16.9	16.0	16.0	16.0
15	16.8	11.0	16.9	16.0	16.0	16.0
16	16.8	11.0	16.9	16.0	16.0	16.0
17	16.8	11.0	16.9	16.0	16.0	16.0
18	16.8	11.0	16.9	16.0	16.0	16.0

Niveau du lac  
Du 19 juillet (7 h. du matin) 429 m. 590

Température du lac (7 h. du matin): 21°  
Pour pouvoir être prise en considération, toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 50 centimes en timbres-poste, et de l'indication de la localité que l'on quitte.

#### PUBLICATIONS COMMUNALES

### COMMUNE DE NEUCHÂTEL A LOUER

La Commune de Neuchâtel (Maison des orphelins) offre à louer dès maintenant au faubourg du Lac n° 3, 1<sup>er</sup> étage, un logement de cinq chambres et dépendances. — Adresser les offres par écrit à la Direction des finances, à l'Hôtel municipal. 6486

### Inspection des vignes

La visite des vignes pour la recherche du phylloxera devant avoir lieu **jeudi 20 juillet courant**, dès 7 heures du matin, MM. les propriétaires sont priés de laisser les portes de leurs vignes ouvertes ce jour-là.  
Neuchâtel, le 18 juillet 1899.  
7148 Direction de Police.

#### IMMEUBLES A VENDRE

### Propriété à vendre

A vendre une jolie propriété comprenant maison d'habitation de neuf chambres et grandes dépendances et 1900 m<sup>2</sup> de terrain, en nature de terrasse, jardin, verger et vigne. Situation superbe au-dessus de la ville. Vue imprenable. Proximité du funiculaire. 6885  
S'adr. Etude Ed. Pettipierre, notaire, rue des Epancheurs 8.

## ENCHÈRES D'IMMEUBLES

A NEUVEVILLE

ou

### Vente de gré à gré

Le vendredi 25 août 1899, dès 3 heures après midi, à l'Hôtel du Faucon à Neuveville, l'administration de la faillite de Louis-Sigismond Imer, ci-devant banquier à Neuveville, exposera en vente aux enchères publiques les immeubles ci-après situés sur le territoire de Neuveville:

#### I.

Une magnifique propriété désignée sous le nom de **Villa La Joliette**, comprenant: Maison d'habitation de 20 pièces et caves spacieuses, avec installation d'eau et de gaz et chauffage central; Bûcher, buanderie, poulailler et fontaine intarissable; Jardin et ombrages avec jet d'eau, verger en plein rapport. Belle situation et vue superbe sur le lac et les Alpes. Cette propriété conviendrait spécialement pour pension ou comme villa d'agrément.

#### Désignation cadastrale:

Sect. A, n° 88, **Les Collonges**, habitation et assise, 2,49 ares; buanderie, bûcher et assise, 0,88 are; poulailler, 0,08 are; cour, 7,07 ares; agrément, 1,61 are; jardin, 4,22 are; verger, 3,96 ares; pré, 0,86 are. Les bâtiments sont assurés pour une somme totale de **86,400 fr.**

#### II.

Une vigne désignée au cadastre sous sect. B, n° 201, **aux Baumes**, de 4,39 ares. Cette vigne contient une source avec prise d'eau qui alimente la propriété La Joliette.

N.-B. — Les immeubles sous I et II seront vendus en bloc.

#### III.

Une propriété aux **Jardins de Vaux**, comprenant: Maison d'habitation renfermant 3 logements, atelier, caves et dépendances, avec installation d'eau et de gaz; Bûcher et poulailler; Jardin d'agrément, jardin potager et verger.

#### Désignation cadastrale:

Sect. A, n° 552, habitation, assise, bûcher, assise, cour, agrément, jardin et verger, d'une contenance totale de 12,48 ares. Cette maison, bien située sur la route cantonale, conviendrait pour fabricant d'horlogerie, négociant en vins ou tout autre industrie ou commerce. Bon rapport. Assurance des bâtiments: **32,600 fr.**

#### IV.

Une maison située au centre de la ville avec deux logements, magasin, caves et dépendances, eau et gaz dans la maison.

#### Désignation cadastrale:

Sect. A, n° 246, **Grande-Rue**, habitation et assise de 0,94 are. Cette maison, par sa situation au centre des affaires, conviendrait pour tout commerce. Elle est assurée contre l'incendie pour **23,300 fr.**

V. Une vigne située **sur les Celliers**, désignée au cadastre sous sect. C, n° 445, d'une contenance de 3,37 ares.

VI. Une vigne située à **Pondelle**, d'une contenance de 4,24 ares, désignée au cadastre sous sect. C, n° 552.

VII. Un terrain en nature de vigne et pré, désigné au cadastre sous sect. A, n° 65 et 65a, **Levé des Epancheurs**, vigne de 1,34 are et pré de 1,59 are.

VIII. Un verger à **Vervas**, désigné au cadastre sous sect. B, n° 253, d'une contenance de 7,60 ares.

Les vignes seront vendues récolte pendante.

Le cahier des charges et conditions de la vente sera déposé dès le 14 août 1899, à l'Office des faillites de Neuveville, au bureau de M<sup>e</sup> Fehlmann, notaire à Bienne, et au bureau de M<sup>e</sup> Gicot, notaire à Landeron.

Les amateurs sont informés que l'administration de la faillite est autorisée à vendre de gré à gré tous les immeubles ci-dessus en cas d'offres suffisantes jusqu'au 15 août 1899 au plus tard.

Pour renseignements et visiter les immeubles, s'adresser aux soussignés, administrateurs de la faillite L.-S. Imer.  
Bienne et Landeron, le 10 juillet 1899. H 3134 Y

L'Administration de la faillite L.-S. Imer:

FEHLMANN, notaire.

CASIMIR GICOT, notaire.

### Belle propriété à vendre

Pour cause de départ, M. Henri Guye met en vente la propriété qu'il habite aux abords immédiats du joli village de Bevaix, à proximité de la gare. L'immeuble comprend 13 chambres, 2 cuisines, caves, buanderie, eau sur l'évier. Cette propriété jouit d'une situation splendide avec jardins et beaux ombrages. Vue très étendue sur le lac et les Alpes. Pourrait être utilisée pour villa, pension ou tout autre commerce. Bâtie en 1893. Pour la visiter, s'adresser au propriétaire et pour traiter au notaire A. Numa Brauen, à Neuchâtel. 7138

### Neuchâtel-Serrières

A vendre, une jolie propriété située sur le parcours du tramway de Neuchâtel à Serrières, comprenant maison d'habitation ayant deux appartements, terrasse, jardin, verger, vigne et de grandes dépendances. Superficie totale 2109 m<sup>2</sup>. S'adr. Etude Ed. Pettipierre, notaire, rue des Epancheurs 8. 6964

### A vendre ou à louer

une belle propriété sur le parcours du tram de St-Blaise, maison d'habitation, jardin, pavillon, ombrages, etc. 3770  
Etude G. Etter, notaire, Place-d'Armes 6.

#### VENTES AUX ENCHÈRES

### ENCHÈRES PUBLIQUES

Avis aux entrepreneurs

Vendredi 21 juillet 1899, à 9 heures du matin, aux entrepôts du Pénitencier, côté sud, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des objets ci-après.

1 brande, 2 presses fer, 4 piochards, 3 masses, 3 piques, 3 pelles, 6 piques fer, une dame, 6 brochettes, 2 chevaux, environ 5 m<sup>3</sup> sable fin, environ 6 tombereaux gravier pour bétonnage, 1 plancher pour brasse-mortier, 1 lot planches pour pontons, 1 lot perches, 2 chevaux, 5 fascines, 1 char à bancards, 2 bronchettes, 1 civière, 5 caisses à mortier, une baraque, 6 sacs ciment, 3 barres à mines, 2 arrosoirs, 6 porte-mortier, 2 brasse-mortier, 1 tamis, 8 taloches, 2 brochettes, 2 niveaux d'eau, 1 lot cordes, 15 sacs à ciment vides.

La vente aura lieu au comptant et conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la poursuite.

Neuchâtel, le 18 juillet 1899.  
7151 Office des Poursuites.

#### ANNONCES DE VENTE

A vendre chez Sel Dubied, à Saint-Blaise, un bon

### char à bœufs

avec mécanique, échelles et épondes, un peu usagé. 7128c

### Ducretet Frères

marchands-grainiers

### Neuchâtel

#### Graines à semer en Juillet

#### POTAGER

Culture en pleine terre

Production: Même année

CAROTTES hâtives	Oct.-nov.
CERFEUILS (à l'ombre)	Août-oct.
CHICORÉE frisée de Meaux et de Rouen	Sept.-nov.
Scaroles	Sept.-nov.
sauvage et améliorée	Août-mars
CHOUX Quintal et Saint-Denis (peu usité)	Année suiv. Juillet-août
verts et non pommés. An. suiv. Mars-avril	
CHOUX-BROCOLIS	Année suiv. Mars-avril
CHOUX-NAVETS et RUTABAGAS	Nov.-déc.
CHOUX-RAVES hâtifs (sur terre)	Octobre
CIBOULE commune	Oct.-print.
CONCOMBRES et CORNICHONS	Sept.-oct.
CRESSON alénois (à l'ombre)	Août-oct.
ÉPINARDS (à l'ombre)	Août
HARICOTS flageolets et nains hâtifs (récolte en vert)	Sept.-oct.
LAITIUES pommées d'été et d'automne	Sept.-oct.
à couper	Août-sept.
Romaines	Sept.-oct.
MACHES ou Doucettes	Sept.-nov.
NAVETS divers	Sept.-nov.
OIGNON blanc hâtif de Paris (2 <sup>me</sup> quinzaine)	Année suiv. Mai juin
OSELLE	Oct.-nov. et années suiv.
PERSILS	Oct.-déc.
PISSENLITS	Année suiv. print.
POIREAUX	Déc.-print.
POIRÉE blonde à cardé	Oct.-print.
NOUVEAU	Nov.-avril
POIS de Clamart et hâtifs (en vert)	Oct.-nov.
RADIS hâtifs et graves	Août
d'été, jaunes, gris et blancs	Août-sept.
d'hiver, noirs	Oct.-hiver
SCORONÈRE	Année suiv. été-aut.
THYM	Année suiv.

#### FLEURS

Plantes annuelles

Floraison: Même année

AGROSTIS élégant	Sept.-oct.
ALYSSE odorant	Sept.-oct.
BELLE-DE-JOUR	Sept.-oct.
CAMPANULE Miroir-de-Venus	Septembre
CHRYSANTHEME à carène	Sept.-oct.
ERYSIMUM Petrowskianum	Sept.-oct.
ESCHSCHOLTZIA de Californie	Sept.-oct.
JULIENNE de Mahon	Sept.-oct.
NEMOPHILA insignis	Sept.-oct.
POURPIER à grande fleur	Août-sept.
RESEDA odorant et pyramidal	Sept.-oct.
SOUCI double des jardins	Sept.-oct.
Etc., etc.	7137

#### ON OFFRE A VENDRE

environ 600 fagots bois d'élague abattu pendant l'hiver et d'un abord facile. S'adresser à la Bocarderie, au Docteur Henri de Montmolin. 7128c

### JAMES ATTINGER

Librairie-Papeterie — Neuchâtel 5074

Maryan. Annunziata . . . . . 3 —  
Hospitalier. Formulaire de l'électri-  
cien, 1899 . . . . . 5  
Frazer. Des faux en écriture et de l'écri-  
ture . . . . . 5  
Ph. Godet. Pages neuchâteloises. 3 50  
A. France. Pierre Nozière . . . . . 3 50



H 1 Q

### BELLE MACULATURE

à vendre, à bas prix. Agence de publicité Haasenstein & Vogler. 6981

### O. Prêtre

Charbon spécial pour repassage,  
Charbon foyard,  
Charbon natron,  
en sacs et en cornets. 2308

DEMANDEZ LES H 5890 X

### Cafés torréfiés „Poggi“

à la Consommation, Sablons 19.  
A vendre, faute d'emploi, un

### CAMION

neuf, léger, essieux patent.  
S'adresser à Raymond Grenacher, Port d'Hauterive. 7051c

### Atelier de Chaudronnerie

Appareils pour distiller, en tous genres. Ustensiles de cuisine, en cuivre, pour potagers ordinaires ou à gaz. Chauffage de serre. Appareillage pour eau chaude et vapeur. Etamage d'ustensiles en cuivre et fer. 2180  
Se recommande  
L. SCHWITZER,  
Seyon 15 et rue des Moulins 30

### Salle de vente, Ecluse 18

A vendre une quantité de meubles neufs et d'occasion, à des prix défiant toute concurrence: lits complets, depuis 85 fr., canapés, 35 fr., commodes, 34 fr., lavabos-commodes, 35 fr., lavabos marbre, 24 fr., tables de nuit, 12 fr., chaises cannées en bois et en paille à 5 fr., secrétaires, 80 fr., dressoirs, 140 fr., armoires à une et deux portes, 35 et 60 fr. 495  
Se recommande, Samuel Rentsch.

### A vendre

deux layettes, dont une grande, une balance (dite Grabhorn), un régulateur, une lanterne pour horlogerie, un casier à lettres et une presse à copier.  
S'adresser Fausses-Brayes 5. 6016

# Henneberg-Soie

— seule véritable, si elle est achetée directement de mes fabriques — en noir, blanc et couleur à partir de 95 ct. jusqu'à 28 fr. 50 le mètre — en uni, rayé, quadrillé, façonné, Damas, etc. (environ 240 qualités et 2000 nuances et dessins différents).  
 Damas-Soie, à partir de fr. 1.40 à 22.50 | Foulards-Soie, à partir de fr. 1.20 à 6.55  
 Etoffes en Soie torses, par robe, 16.50 à 77.50 | Etoffes de soie p. robes de bal, 65 ct. à 22.50 le mètre. Armures-Soie, Monopol, Cristalliques, Moire antique, Duchesse, Princesse, Moscovite, Marcellines, Etoffes de soie pour couvertures piquées et drapaux, etc., etc., franco à domicile. Echantillons et catalogue par retour.  
**G. HENNEBERG, Fabriques de Soieries, Zurich.**

## David Strauss & Co, Neuchâtel

Bureau: rue du Seyon 19

**Bons vins de table** blancs et rouges, fûts de toutes grandeurs, ou en bouteilles sans augmentation de prix, franco domicile.  
**MACON. — BEAUJOLAIS. — BORDEAUX** 24



## CORSETS BALEININE

Breveté S. G. D. G.

Le seul vendu garanti incassable. Le seul amincissant la taille sans gêner la respiration.

En vente: M. Wullschlegel-Elzingre, rue Saint-Honoré et place du Gymnase. — Dépôt de Buses, Ressoris, Fermes-Jupes et Baleinines incassables. H 1135 D

## LE SAVON D'OR SCHULER

ET LA

**Lessive Schuler** à base d'ammoniaque et de térebenthine

donnent au linge la plus grande blancheur

Dépôt dans toutes les localités; se méfier des contrefaçons. H 2009 G

## MAMANS

Nourrissez vos enfants au **Lait stérilisé des Alpes Bernoises** le plus nutritif et offrant parfaite sécurité.

Demandez le lait des Alpes Bernoises qui a fait ses preuves. Dépôts: A Neuchâtel, SEINET & FILS, com estibles, et Pharmacie JORDAN. A la campagne, dans toutes les pharmacies. H 5 Y

## BOIS BUCHÉ

Sapin et foyard sec  
**BRANCHES**

## J. Stauffer

S, TRÉSOR, S 5672

Usine mécanique, Gare J.-S. Téléphone 344.

La véritable bière DE LA 1280

## BRASSERIE DU SAUMON

Bière de Rheinfelden

à vendre pour emporter, en bouteilles et en chopines, chez

**JEAN ZANINETTI**

CAFÉ DU NORD

Rue du SEYON et GRAND'RUE  
 Sur demande, livrable à domicile

AUX 3 CHEVRONS

Bijouterie - Orfèvrerie  
 Horlogerie - Pendulerie

## A. JOBIN

Maison du Grand Hôtel du Lac  
**NEUCHÂTEL**

Pour graisser les vélocipèdes et machines à coudre, pour l'éclairage des lampes des vélocipèdes, demandez partout



## LE VÉLODIN

sans contredit dans son genre. En vente dans tous les magasins sérieux de machines à coudre et de vélocipèdes.

Neuchâtel, chez Ed. Faure fils, marchand de vélos. Za 1676 G

## Usine de la gare Moudon

Grande scierie à vapeur et hydraulique. Fabrique de lames pour planchers. Lames pour plafonds avec moulures. Soubassements, planchers bruts, crévés. Lattes et litteaux à plafonds. Bois de charpente, débité sur commande. Planches et feuilles sapin de toutes qualités, depuis 10 à 42<sup>mm</sup> épaisseur. Prix avantageux. Téléphone. H 5981 L. A la même adresse, se bats en tout temps de bois en grume et forêts sapin.

**A louer** à la rue de la Côte, pour le 1<sup>er</sup> août ou le 24 septembre, un joli appartement de 5 pièces et belles dépendances. Conditions avantageuses. S'adresser Côte 49, 1<sup>er</sup>. 7019c

## CHAMBRES A LOUER

Chambre meublée avec ou sans pension. Offres sous H 7121 N à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Chambres et pension soignée. S'adresser Beaux-Arts 3, au 3<sup>me</sup>. 6409

## BONNES CHAMBRES et pension

Prix modérés. On parle français et anglais. S'informer du n° 6988c au bureau Haasenstein & Vogler.

## A louer à Cudrefin

pour séjour d'été, deux jolies chambres meublées avec cuisine. S'adresser à M. A. Vassaux, drégon, à Cudrefin. 7133

## A LOUER

jolie chambre meublée, avenue Premier-Mars 24, rez-de-chaussée, à gauche. 6897

On offre à louer une chambre non meublée, avec cheminée et dépendances, au centre de la ville. S'adr. à M. Jules Morel, au magasin de cuir Morel, faubourg de l'Hôpital. 6454

## Chambres et pension

Beaux-Arts 9, au 2<sup>me</sup> étage. 6887

Jolie chambre avec pension famille. — A la même adresse, on prendrait deux messieurs pour la table. — Faubourg de l'Hôpital 11, 2<sup>me</sup> étage. 7018c

## LOCATIONS DIVERSES

## Maison de maître à louer

A louer pour tout de suite si on le désire, dans un quartier tranquille de la ville, une jolie maison de maître, entièrement remise à neuf, comprenant 11 pièces, cuisine, chambre de bains et toutes dépendances. Grand jardin d'agrément et beaux ombrages. S'adresser pour traiter et visiter à

**l'Agence agricole et viticole**

JAMES DE REYNIER

Neuchâtel 7159

## Grande cave

7032

S'adresser Treille 6, magasin de tabacs.

## ON DEMANDE A LOUER

## ON DEMANDE

dans bonne famille, à Neuchâtel, deux chambres et la pension pour trois personnes. Adresser offres et prix sous H 7139cN à l'agence Haasenstein & Vogler.

## OFFRES DE SERVICES

Une cuisinière cherche place pour le 1<sup>er</sup> août dans pension ou petit hôtel. S'informer du n° 7129c au bureau Haasenstein & Vogler.

Une jeune Allemande de 21 ans, sachant un peu de français, cherche une place comme

7092

## femme de chambre

ou bonne d'enfants. Adresser offres à M. Wacker, Breitenreinstrasse 11, Berne.

## PLACES DE DOMESTIQUES

On demande pour fin juillet une très

## bonne cuisinière

Adresser offres et certificats à M<sup>me</sup> Louis Kramer-Borel, villa Mes Délices, Bienne. B 421 Y

On demande pour tout de suite

## UNE JEUNE FILLE

de bonne conduite pour aider au ménage et au café. S'adresser Ecluse 7. 7155

On demande une

## domestique

sachant cuire. S'adresser à M<sup>me</sup> Favarger, Vieux-Châtel 5, Neuchâtel. 7157

## ON DEMANDE

tout de suite une fille forte et active. Bonnes références. S'adresser boulangerie Banderet, Colombier. 7134

## Une fille de toute confiance

sachant les travaux d'un ménage et aimant les enfants, peut entrer tout de suite chez Ch. Jaggi, visiteur, aux Geneveys-s.-C. Bon gage assuré. 7136

## Banque Cantonale Neuchâteloise

Notre Conseil d'administration a fixé de la manière suivante les taux d'intérêt bonifiés par la Banque:

2 1/2 %	sur bons de dépôt à 30 jours de vue;
2 1/2 %	trois mois;
3 %	six mois;
3 1/2 %	un an;
3 3/4 %	sur livrets d'épargne pour les dépôts jusqu'à 1000 fr.;
3 1/2 %	de 1001 fr. à 3000 fr.

Ces conditions seront appliquées immédiatement en ce qui concerne les bons de dépôt, et à partir du 1<sup>er</sup> mai pour notre service d'épargne.

Neuchâtel, le 14 avril 1899. 4049

LA DIRECTION.

Le Cabinet de Consultations juridiques de

7083

## MM. MENTHA & BÉGUELIN est fermé jusqu'à nouvel avis.

Les soussignés ont l'avantage de porter à la connaissance du public de Neuchâtel et des environs qu'ils viennent de fonder au **faubourg du Crêt, à Neuchâtel, un**

## Commerce de Vins

Vente en gros et au détail des célèbres **Vins de Masserano et Gattinara**, à des prix très modérés. **Vins du Piémont**, etc., etc.

Par une marchandise de choix et un service consciencieux, ils espèrent mériter la confiance qu'ils sollicitent. 7085c

## BADINI DOMENICO & Co.

## MONTREUX

## Nicodet, Hôtel du Parc

Ensuite de nouveaux agrandissements et disposant de grands locaux, je saisis cette occasion pour me recommander aux Sociétés, Instituts et Pensionnats qui viendraient en excursion dans notre contrée. Cuisine et cave renommées.

H-M NICODET, propriétaire.

## ON DEMANDE

tout de suite, une femme de chambre. Certificats nécessaires. Offres sous 7096 à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

On demande pour la Cuisine populaire de Neuchâtel, deux filles de cuisine. S'adresser à M<sup>me</sup> Haller, Terreaux n° 1, Neuchâtel. 7117c

## Une jeune fille

désirant apprendre à cuire, pourrait entrer comme volontaire à l'Hôtel de la Croix fédérale, à Serrières. 7120

On cherche une jeune fille saine et forte, d'une famille honorable, comme

## file de cuisine

dans un restaurant renommé. Entrée à volonté. Bons gages et place de durée. S'adresser à M. Fried. Stalder, restaurateur, Casinostrasse, Aarau. 7122

## EMPLOIS DIVERS

Jeune fille brave et honnête, parlant français et allemand et possédant d'excellents certificats, cherche place comme

## demoiselle de magasin

S'informer du n° 7100c au bureau Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel.

## Jeune employé

sérieux, sachant les deux langues, trouverait place dans les bureaux d'une maison de fabrication. S'adr. sous W 3575 Z Haasenstein & Vogler, Zurich.

Un jeune homme qui a fait son apprentissage dans le bureau d'un notaire argovien, cherche place pour le 1<sup>er</sup> ou 15 août comme

## VOLONTAIRE

dans un magasin de la Suisse française, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue. Offres sous P 3512c Q à l'agence Haasenstein & Vogler, Bâle.

## Jeune homme

de 19 ans, ayant suivi le Technicum de Winterthur pendant trois semestres et ayant fait un an de pratique dans un bureau, désire trouver une place chez un maître charpentier, pour les vacances d'été (durée deux mois). Prière de donner les conditions sous K. W. 2693, poste restante, Winterthur. 7099c

## PERDU OU TROUVÉ

On a perdu, soit au Château, soit sur les quais, un

## PARAPLUIE DE DAME

soie noire, pommeau doré. Le rapporter contre récompense, Hôtel du Soleil n° 10. 7144c

## PERDU

dimanche 9 courant

## une broche en or

avec perles et diamants, dans son écrin. La rapporter contre récompense au bureau Haasenstein & Vogler. 7143c

On a perdu lundi soir à la gare, une **MONTRE D'HOMME** avec la chaîne. La personne qui l'a trouvée est priée de la rapporter chez M. Krieger, rue du Concert 4, contre récompense. 7158c

## Un Parapluie

avec poignée d'argent et initiales M. W. a été perdu en ville. Prière de le rapporter contre récompense, Mont-Blanc, 1<sup>er</sup> étage. 7140c

Trouvé une alliance jeudi entre Serrières et Neuchâtel. La réclamer contre frais d'insertion, magasin de fruits et légumes, rue du Trésor. 7101

## AVIS DIVERS

On demande

## PENSION

de préférence hors de ville, pour un jeune homme désireux se perfectionner dans la langue française. On accepterait aussi en échange une jeune fille désireuse d'apprendre l'allemand et les travaux du ménage, en famille. — S'adresser pour renseignements à M. Alfred Grossmann, avenue du 1<sup>er</sup> Mars 16, à Neuchâtel. 7055c

## CUISINE POPULAIRE de Neuchâtel

8

## Place du Marché

Rations de viande et rations de tripes

## augmentées

pour le même prix.

Un licencié en théologie offre

## leçons de français

S'informer du n° 7146c au bureau Haasenstein & Vogler.

## Le Docteur

7127c

## Henri de MONTMOLLIN

(Evole 5) EST ABSENT

Dans une petite famille d'un beau village au bord du lac de Zurich,

## on prendrait en pension

une jeune fille qui désirerait fréquenter l'école supérieure. Offres sous H 7098 N à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

# TERRASSE DE L'HOTEL TERMINUS

Jeu. 20 juillet, à 8 heures du soir

## GRAND CONCERT

donné en cas de beau temps par 6029

L'Orchestre Sainte-Cécile

### Musique Militaire

# GRANDE COURSE

Les 22, 23, 24 et 25 juillet 1899

Soleure - Zurich - Winterthour

Départ samedi 22 courant, à 4 h. après midi. Retour, mardi 25 courant, à 9 h. 44 du soir

Messieurs les membres passifs et honoraires désireux de participer à cette course peuvent se faire inscrire jusqu'à vendredi à midi, auprès du président de la Société, Berclès 1, qui fournira tous renseignements complémentaires.

Prix de la carte de participation: 25 fr. 50 (voyage, entretien et logis). N.-B. — Pour les non-passifs, 5 fr. en sus du prix indiqué. 7154

On cherche à louer ou à reprendre, à Neuchâtel ou environs, un

## CAFÉ-RESTAURANT

Adresser offres avec conditions sous H 7077c N à l'agence Haasenstain & Vogler.

### GRANDE BRASSERIE DE LA MÉTROPOLE

CE SOIR A 8 1/2 HEURES

## CONCERT D'ADIEUX

donné par la

### TROUPE MARTIS

Débuts de M<sup>lle</sup> Mély, chanteuse allemande. Succès de M<sup>me</sup> Martis, dans son répertoire espagnol. — Tous les soirs

SUCCÈS Trois Représentations de Cinématographe SUCCÈS

## LE PARAGRÈLE

Association d'assurance mutuelle contre la grêle entre les propriétaires de vignes du canton de Neuchâtel

Les propositions d'assurances sont encore admises pour toutes les vignes non atteintes par la grêle du 6 juin dernier (Corcelles-Cormondrèche). La prime est fixée à 1 fr. par ouvrer, déduction faite des subsides alloués par l'Etat et la Confédération aux assurés contre la grêle.

S'inscrire et payer soit directement à l'agence, à Neuchâtel (bureau J. Wavre, avocat), soit chez l'un des membres correspondants, savoir :

- au Landerson, M. C. A. Bonjour, notaire.
- à Cressier, M. Paul Vaugne, instituteur.
- à Cornaux, M. Alphonse Droz-Clottu.
- à Saint-Blaise, M. J.-F. Thorens, notaire.
- à Auvernier, M. Charles de Montmollin.
- à Colombier, M. François d'Ivernois.
- à Bôle, M. H.-A. Michaud, notaire.
- à Cortaillod, M. Edouard Berthoud.
- à Boudry, M. Jean Montandon, notaire.
- à Gorgier, M. Henri Bourquin, Caissier communal.

Le Comité de Direction.

6246

En prévision de la réunion prochaine de la

### SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE

DES

## Sciences Naturelles

qui aura lieu à Neuchâtel du 30 juillet au 2 août, le Comité annuel fait appel à tous ceux que cela pourrait intéresser, en les invitant à y participer et à bien vouloir, pour cela, s'annoncer à bref délai auprès d'un des membres du Comité. Prix de la carte 20 fr.; pour les dames 10 fr. 7150

## Le Docteur FAVRE

est absent 7103

jusqu'à nouvel avis

Représentants demandés partout. Appointments fixes. Office Rives, à Thonon (Haute-Savoie). Hc 6417 X

D<sup>r</sup> P.-H. BOITEL, D.-M.-D.

J.-Ed. BOITEL,

Chirurgiens-Dentistes  
Faubourg de l'Hôpital 6

Consultations 6841

de 9 à 12 h. et de 2 à 5 h.

tous les jours, dimanches exceptés

Une personne des environs de la ville prendrait en pension

## UN PETIT ENFANT

Très bons soins assurés. Prix modérés. S'informer du n° 7145c au bureau Haasenstain & Vogler.

## BAUX A LOYER

à l'imprimerie du journal

Format in-8°, 16 pages, 20 cent., 2 fr. la douzaine.

Format in-8°, 20 pages, avec couverture, 30 cent., 3 fr. la douzaine.

## NOUVELLES POLITIQUES

### Arbitrage! Arbitrage!

C'est le titre de l'article suivant de M. Charles Richet dans « l'Indépendance belge » :

« Nous concevons très bien pourquoi les amis de la paix ne se réjouissent pas outre mesure des résultats acquis à la Conférence de la Haye. La cour permanente d'arbitrage n'est pas le tribunal nécessaire que nous avions rêvé. Et, du moment que l'arbitrage n'est pas obligatoire, il n'y a rien de changé à ce qui existait auparavant, puisque, bien avant la conférence, il était toujours permis de recourir à des arbitres, même si ce recours n'était formulé dans aucune clause internationale.

Mais ce serait, croyons-nous, une grave erreur que de juger les choses ainsi. Ce ne sont pas les institutions qui ont de l'importance: ce sont les mœurs, et, dans le cas actuel, les mœurs c'est l'opinion publique.

L'initiative du tsar a été une initiative. Combien de personnes n'avaient jamais entendu prononcer le mot d'arbitrage! Combien ignoraient que des décisions juridiques peuvent trancher un différend qui sépare deux nations! Désormais il n'est plus possible à personne de l'ignorer. L'idée de l'arbitrage n'est plus une idée inconnue. Elle a pris la valeur d'un grand fait qui s'est imposé à la conscience des peuples. C'est un germe qui a été déposé dans le sol et qui deviendra tout puissant. Le jour où une guerre sera menaçante — que les dieux détournent ce présage! — ce jour-là, nous viendrons à crier ce mot fatidique: Arbitrage! Arbitrage! — et on comprendra alors ce qu'il y a six mois on n'eût pas compris.

A ces pauvres petits soldats qu'on mène à la boucherie, nous crierons: Arbitrage! Arbitrage! Et ils nous entendront.

Aux paysans que la guerre ruine, aux citoyens que la guerre future fera mourir de faim, nous crierons encore: Arbitrage! Arbitrage!

Et il n'est pas possible qu'il ne se trouve pas en Europe une opinion publique qui dira aux parties adverses: Arbitrage! Vous serez ruinées peut-être l'une et l'autre. En tout cas, l'une de vous périra... Arbitrage!

Et ce mot ne sera plus une formule vide de sens, une expression intelligible seulement à quelques rares augures; ce sera un mot vulgaire, une idée banale, accessible aux plus humbles. Arbitrage, c'est-à-dire justice sans la guerre.

Et si quelque gouvernement, persévérant dans les néfastes errements du passé, prétend que cet arbitrage est facultatif, nous comptons bien que le bon peuple, qui pâtit de la guerre, saura le lui rendre obligatoire. Toute la presse n'est heureusement pas aussi idiote que la presse nationaliste, et il se trouvera parmi les journalistes de chaque pays des braves gens qui, pensant aux misères du peuple, crieront aussi: Arbitrage! Arbitrage!

Ne nous laissons donc pas attrister par l'apparence d'un échec. Pour la première fois, l'idée de la justice internationale s'est dressée au milieu des appétits, des haines et des aveuglements! Eh bien! sa force est si grande que les appétits, les haines et les aveuglements reculeront devant elle. Arbitrage! Arbitrage!

### France

Le « Matin » publie une déclaration d'Esterhazy racontant qu'il a écrit le bordereau sur l'ordre du colonel Sandherr. Le colonel de Schwarzkoppen était, à ce moment-là, à Berlin. Le bordereau a été envoyé à son domicile de Paris, puis saisi, pendant son absence, dans la loge du concierge. Il n'est donc jamais parvenu entre les mains de l'attaché militaire allemand. Esterhazy déclare que le bordereau a été fabriqué pour constituer une preuve matérielle de la culpabilité de Dreyfus, dont on ne possédait que des preuves morales. Des fuites avaient été signalées, prouvant que des renseignements étaient livrés à l'Allemagne. Des agents du service de Berlin dont il était impossible de divulguer les témoignages avaient signalé le fait. C'est pour cette raison, suivant Esterhazy, qu'au ministère de la guerre on a pu dire qu'il était impossible de faire connaître la vérité. Tous les ministres de la guerre ont connu les faits: la trahison est indiscutable, et Dreyfus était indubitablement le traître; cela résultait, dit Esterhazy, de renseignements recueillis de la bouche même du colonel de Schwarzkoppen. On a cru bien faire en fabriquant le bordereau. Esterhazy conclut en disant que les généraux Mercier, de Boisdeffre et Gonse ont connu la fabrication du bordereau. Dreyfus a été illégalement condamné, mais il peut être facilement prouvé qu'il l'a été justement.

On voit qu'Esterhazy n'a pas tardé à répondre à l'invite de Déroulède.

### Serbie

Le correspondant de Belgrade au « Morning Leader » accuse l'ex-roi Milan d'avoir machiné de toutes pièces l'attentat de Knezevitch, pour avoir l'occasion d'incarcérer tous les membres influents de l'opposition radicale, proclamer l'état de siège, alors que le pays était tranquille, et supprimer deux journaux qui gênaient sa politique et ses intrigues.

D'après ce correspondant, qui a reçu des renseignements formels de Belgrade,

de Raguse et de Semlin, Knezevitch était un agent payé et connu du gouvernement serbe.

On lit dans le « Temps » :

« A Belgrade on devrait songer que l'on vit, bon gré mal gré, sur un régime particulier. Nul ne songe à contester ou à limiter l'autonomie de la Serbie. L'Europe ne défait pas, elle ne déféra jamais son œuvre dans la péninsule des Balkans. Mais elle ne peut oublier qu'il y a une part de fiction dans cet état de choses. Elle a une part de responsabilité dans les actes de ses pupilles. C'est la mettre dans la plus fautive des positions que de profiter de sa bienveillance et de sa neutralité pour écarter un parti qui, qu'on le veuille ou non, comprend l'immense majorité du peuple serbe.

La Russie ne peut oublier que les prétendus radicaux sont ses meilleurs amis, et ses clients. En frappant le général Grouitch, on a maladroitement mis en cause la cour de Peterhof, auprès de laquelle il est « persona grata » et qui ne se laisse pas volontiers accuser de protéger des régicides. Cela est si vrai qu'on le sent à Vienne et que du Ballplatz partent force avertissements à l'usage de l'ex-roi Milan, de son fils et du cabinet Georgevitch.

Pas de zèle, surtout pas de zèle meurtrier, telle doit être la devise du gouvernement du roi Alexandre. Une autre conduite, en autorisant tous les soupçons sur le scénario trop ingénieusement machiné et exploité de l'attentat, porterait à la dynastie des Obrenovitch et au statu quo actuel un coup plus dangereux infiniment que celui qu'a tiré l'autre jour sur Milan le pistolet opportuniste. »

### Afrique australe

Depuis quelques jours la presse allemande consacre de longs articles à la question du Transvaal, et la grande majorité de ses organes est loin d'être favorable à l'Angleterre.

On lit, par exemple, dans la « Gazette de Francfort » :

« Plus le gouvernement du Transvaal fait de concessions, plus devient grand le mécontentement de tous ceux parmi les Anglais qui avaient compté sur l'entêtement des boers pour monter un coup décisif contre les maîtres incommodes des champs d'or.

Depuis que le président Krüger a fait des concessions assez étendues pour qu'il n'y ait plus de différences essentielles entre celles-ci et les demandes de sir A. Millner, les Anglais s'acharnent à prétendre que toutes les concessions du Transvaal sont inutiles et inacceptables, à moins que les uitlanders n'obtiennent immédiatement le plein droit de vote. Certainement, cela n'est pas de beau jeu. Celui qui veut se donner la peine de regarder de plus près le nouveau projet de franchise trouvera que la naturalisation au Transvaal ne serait pas, dans tous les cas, plus difficile à obtenir qu'en Angleterre, où il faut avoir résidé cinq années, obtenir un certificat de loyauté signé par quatre citoyens et payer 5 livres sterling. »

Dans un article de fond, la « Gazette de Cologne » dit qu'un nouveau facteur vient de surgir dans le différend anglo-transvaalien; la colonie anglaise du Cap veut avoir son mot à dire dans l'affaire. Elle vient de déclarer que les concessions des Boers peuvent être considérées comme suffisantes. C'est là un fait avec lequel l'Angleterre doit compter, qu'elle le veuille ou non. Les habitants du Cap doivent être considérés comme connaissant le mieux les affaires sud-africaines.

Aussi longtemps que le gouvernement du Transvaal faisait la sourde oreille aux demandes des uitlanders, le Cap tenait le parti de l'Angleterre. Mais aujourd'hui que les Boers ont fait des concessions, le Cap se déclare opposé à la continuation d'une politique agressive, et l'Angleterre se trouve dans la fautive position de devoir commencer en faveur de la prépondérance anglaise, exercée en fait par le Cap, une guerre que cette colonie désapprouve comme étant la plus intéressée dans la question.

Les « Hamburger Nachrichten » déclarent que les nouvelles propositions de compromis, formulées par le président Krüger, sont plus qu'équitables, et le « Tageblatt », de Berlin, est d'avis que l'Angleterre, même en mettant 40,000 hommes sur pied contre le Transvaal, risquera fort d'échouer contre la résistance acharnée de tout un peuple qui défend sa patrie, ses mœurs, ses usages et aime son indépendance par dessus toutes choses.

La « Gazette de Magdebourg » prétend savoir de bonne source que la reine Victoria aussi bien que lord Salisbury désapprouvent les procédés brusques de M. Chamberlain. La reine ne permettrait, en aucun cas, une rupture ouverte.

### Chine

Un changement aussi complet que soudain vient de se produire dans l'attitude de l'impératrice douairière de Chine à l'égard du parti réformateur. S'il est exact que les écrits de Kang-Yu-Wei, qui eurent tant d'influence sur le jeune empereur et faillirent transformer le pays, restent strictement interdits, il n'en est pas moins vrai que l'impératrice elle-même, dont le coup d'Etat n'avait d'autre but que d'en empêcher la réalisation, en fait sa lecture favorite. Elle a pesé les nombreuses idées qu'ils renferment et l'on assure que plusieurs l'ont absolument convertie.

Comment expliquer ce changement de front chez la vieille Chinoise, imbue des anciennes idées, qui renversa, avec l'aide des fonctionnaires puissants qui ne vou-

laient pas être dépossédés, un neveu sur qui le réformateur Kang-Yu-Wei avait eu trop de prise?

A l'heure actuelle, Kan-Yu-Wei est encore en fuite et sa tête est mise à prix. Aussi dans les milieux européens est-on d'accord pour ne point croire à la sincérité de cette conversion trop brusque. On l'a dit simplement dictée par la peur des événements dans le nord de la Chine où de terribles convulsions sont latentes.

Déjà l'impératrice a l'intuition de ce qui s'y prépare et mobilise des forces considérables autour de Pékin que commande son homme de confiance, le général en chef Yung-Lu. En même temps que l'agitation du nord, le parti japonais se remue à Pékin pour miner le pouvoir de l'impératrice qu'il considère comme étant trop l'instrument, voire le jouet, de l'influence russe sans cesse grandissante.

C'est pour atténuer ces deux périls, en donnant satisfaction à ceux qui les provoquent, que l'impératrice a feint de prendre une attitude réformatrice.

## CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

**L'affaire Acciarito.** — Les avocats du barreau de Rome se sont réunis pour s'occuper de la mesure prise contre les défenseurs des complices d'Acciarito qui ont déclaré abandonner la défense et que la cour d'assises a condamnés aux frais occasionnés par le renvoi de ce procès.

La discussion n'a été qu'une longue protestation contre la marche des débats du récent procès, contre les magistrats qui n'ont rien fait pour empêcher certains abus et contre l'arrêt de la cour d'assises qui a frappé huit avocats après tant de temps.

Tous les assistants ont approuvé la conduite des huit défenseurs condamnés. Puis l'assemblée a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

L'assemblée, attendu que les avocats de confiance dans le procès des soi-disant complices d'Acciarito en abandonnant la défense, ont eu recours au seul moyen auquel ils pouvaient recourir en de semblables conditions pour protester contre un procès instruit et conduit contre tout principe de civilisation et de justice; déplorent l'injustice, l'illégitime et la tardive condamnation qui les a frappés, les félicite de leur conduite et se rend solidaire avec eux.

On a décidé ensuite d'ouvrir une souscription à un franc par tête pour bien manifester la solidarité avec les avocats condamnés. Immédiatement les cent avocats présents ont souscrit.

**Les héritiers de Bismarck.** — Déjà du vivant du prince Bismarck, on n'aurait pas les importuns qui venaient se promener dans le Sachsenwald, aux abords du « château » de Friedrichsruh. Actuellement, il est absolument interdit de traverser la propriété, et le prince Herbert à même fait barrer les routes de la forêt qui servaient à entretenir les communications entre les villages voisins.

A Hambourg, on est indigné contre les héritiers du prince, qui ont blessé gratuitement un comité de dames hambourgeoises en refusant d'accepter une couronne destinée au mausolée du chancelier. Ce comité, formé de personnes notables de Hambourg, n'avait pas réuni moins de 14,000 marcs, et la couronne de bronze qu'elle avait fait exécuter était une véritable œuvre d'art.

**Une exécution à l'indienne.** — On mande de Kansas-City au « Daily Mail » :

William Going, Indien de Choctan, a été exécuté à Alkichi, sur le territoire indien. Il a été conduit, les yeux bandés, dans un square public, où une foule considérable était réunie.

Le shériff du Choctan mit à nu la poitrine du prisonnier et peignit sur la région du cœur une tache noire avec de la couleur, puis, se reculant de quatre pas, visa et fit feu. La balle pénétra dans la poitrine, mais pas exactement à l'endroit marqué. Going tomba en râlant, mais une heure s'écoula avant qu'il expirât. Une corde fut attachée autour de son cou et l'on versa de l'eau dans sa gorge à plusieurs reprises pour hâter la mort par strangulation.

Il avait tué son oncle, il y a trois ans, et il était revenu il y a quinze jours pour subir sa peine.

## Maladies de Poitrine

M. le D<sup>r</sup> E. Sarraun, à Beverstedt en H., écrit : « J'ai obtenu les meilleurs effets par l'usage de l'hématogène du D<sup>r</sup> méd. Hommel pour une maladie souffrant d'un commencement de tuberculose et d'une grande faiblesse physique, suites d'une longue fièvre de couches. L'appétit s'est rétabli à vue d'œil, et l'état de l'anémique s'est amélioré visiblement de jour en jour. » Dépôts dans toutes les pharmacies. 1304

**EN 20 JOURS**  
GUÉRISON DE L'ANÉMIE  
RADICALE  
Par l'Élixir de St-Vincent-Paul  
Le Seul autorisé spécialement.  
Pour Renseignements, s'adresser chez les  
SCURS de la CHARITÉ, 105, Rue Saint-Dominique, Paris.  
GUINET, Pharmacien-Chimiste, Passage Saunier, Paris.  
Dépôt à NEUCHÂTEL, Pharmacie A. Dardel  
Dans toutes Pharm. — Brochure Franco sur demande.

**Sauvetage émouvant.** — On télégraphie de la Corogne qu'une barque de pêche, « Flor-de-Maria », montée par treize hommes et du patron Antonio Rodriguez, a fait naufrage vers onze heures du soir, près de la petite île d'Ons. Un coup de vent assaillit la barque et la fit chavirer.

Tous les hommes se jetèrent à la mer pour essayer de gagner la rive à la nage, mais les vagues étaient si violentes que, malgré tous leurs efforts, la plupart furent successivement entraînés au fond des eaux.

Quatre d'entre eux avaient pourtant réussi à se maintenir sur une barque. Soudain, un de ces malheureux disparut, emporté par un coup de mer, au moment où le jour commençait à poindre. Des quatorze hommes qui montaient la « Flor-de-Maria » à la sortie de Marin, il n'en restait plus que trois.

Le chapelain de l'île d'Ons, qui allait dire sa messe, aperçut les naufragés. Ce brave ecclésiastique se jeta résolument dans une embarcation avec deux autres personnes, et, malgré la tempête qui continuait à sévir, il accourut au secours des pauvres gens, qu'il parvint à recueillir et à ramener sains et saufs au port.

## NOUVELLES SUISSES

**BERNE.** — Il y a quelques jours, des individus qui avaient commis un vol dans le magasin Schläppi, à Grindelwald, s'étaient échappés de la prison où ils avaient été incarcérés.

Ils viennent d'être repris par les habitants de Grindelwald eux-mêmes, au moment où ils allaient commettre un nouveau vol avec effraction. Les deux coquins ont été consciencieusement rossés par les habitants avant d'être remis aux mains de la police.

**BALE-CAMPAGNE.** — Ce demicanton a décidé de résoudre d'étonner le monde : il vient d'amortir, par 56,000 fr., le solde de sa dette publique et, aujourd'hui, ne doit plus rien à personne.

**VAUD.** — Vendredi soir, à l'usine électrique de Pérosset, près Grandson, un employé a été trouvé foudroyé près de la machine. Il avait auprès de lui sa petite fille qui a donné l'alarme : « Venez, disait-elle, papa est tombé. » On suppose que, venant rapidement arrêter le dynamo, un faux pas ou un faux mouvement l'aura mis en contact avec un des conducteurs. Le corps de ce malheureux ne portait aucune trace de brûlure, mais il était subitement devenu complètement noir.

— On a découvert de nouvelles taches phyloxériques au Grand-Clos (Duillier) et à Calèves (Nyon), de même qu'aux environs de St-Saphorin.

## BULLETIN COMMERCIAL

**SITUATION.** — Des orages d'une grande violence ont encore éclaté durant la dernière semaine, occasionnant aux céréales, en particulier aux avoines dont la fleur commençait et aux vignes surtout, des dégâts importants.

On a signalé de Vevey et des environs trois averses de grêle et une telle abondance d'eau que les vignes et les champs, les routes même, ont été affreusement abîmés et ravinés.

Tandis que la récolte du foin se poursuit dans les hautes vallées et dans la montagne, on se prépare à la moisson dans la plaine.

Rien de bien nouveau à signaler dans la situation commerciale. Les marchés sont peu suivis par la culture, qui est toute à ses travaux.

**BLÉS ET FARINES.** — La moisson va commencer et se généraliser cette semaine. Il est à souhaiter qu'un temps chaud et beau permette de ramasser les grains nouveaux dans de bonnes conditions de sécheresse. C'est maintenant la condition essentielle pour une vente facile, car la qualité semble devoir être bonne.

Si l'on excepte quelques champs un peu clair-semés et envahis de mauvaises herbes par suite de l'hiver trop doux, on fera en général un nombre de gerbes assez grand, dont le rendement en grain paraît devoir être très normal.

En France, où la moisson est bien avancée dans le Midi et se généralise au centre, on n'est pas encore bien fixé sur la récolte totale; en attendant c'est la tendance ferme qui domine sur les marchés.

**VINS.** — Nous avons pu constater dans plusieurs vignes une attaque assez violente d'oidium et il faut se mettre sans retard à un soufrage énergique, même dans les vignes qui ont déjà été traitées. La végétation est des plus actives après la semaine chaude que nous venons de traverser, mais on constate de plus en plus sur les grappes les traces du passage des vers et un grand nombre de petits grains (meillerin), ce qui fait déjà un gros déchet sur ce que le nombre et la taille des grappes faisaient d'abord espérer.

La demande active des vins vieux, l'état du marché dans les grands pays producteurs et aussi la circonstance que les caves sont vides font prévoir, pour la vente de la future récolte, un bon début. Du reste, il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, et nous devons compter encore avec bien des aléas avant de toucher à la vendange.

**TOURTEAUX.** — On se préoccupe de plus en plus des conditions dans lesquelles on emplètera les denrées fourragères

pour le bétail, en vue de l'hiver prochain. La récolte du regain semble dès maintenant assurée, du moins dans les régions où elle se fait de bonne heure comme dans le canton de Genève, en sorte qu'on espère voir la demande de tourteaux et autres denrées alimentaires moins bien suivie. Malgré cela et surtout à cause de la révéte des huiles, les fabricants de tourteaux tiennent leurs prix élevés. On a pu traiter jusqu'ici en disponible Sésame blanc du Levant 1er choix à 13 fr. 75 c. les 100 kg. Marseille, mais dorénavant il faut compter sur des prix plus élevés pour le livrable sur les derniers mois de l'année.

(JOURNAL D'AGRICULTURE SUISSE.)

## CANTON DE NEUCHÂTEL

**Môtiers.** — On nous dit que le domestique de Mme veuve B. s'est noyé dimanche dans la Reuse en baignant les chevaux.

## CHRONIQUE LOCALE

### Conseil général de la Commune

Séance du 18 juillet 1899.

Le Conseil vote un crédit de 640 fr. pour nettoyer à fond les orgues de la Collégiale. — A ce propos, M. Eug. Bouvier recommande au Conseil communal d'examiner l'opportunité d'augmenter le crédit budgétaire pour le nettoyage des orgues; ce crédit n'est que de 500 francs. — M. Jeanhenry répond que le Conseil communal prend note de ce désir.

Le Conseil discute ensuite un crédit de 5000 fr. pour la création, à l'Ecole de commerce, de trois postes nouveaux de professeurs à 4000 fr. par titulaire et un poste de secrétaire à 3000 fr.

M. Dubois estime qu'un exposé des motifs plus complet de la part de la commission de l'Ecole de commerce serait en situation; il n'est d'ailleurs pas opposé au vote du crédit.

M. Jeanhenry répond que cette demande, arrivée au dernier moment, n'a été motivée verbalement qu'à un membre du Conseil communal absent aujourd'hui. Mais il fait remarquer que le produit des écolages couvrira la nouvelle dépense.

M. Lambelet pense qu'il faudrait charger la commission financière de se renseigner au sujet de cette augmentation budgétaire et lui donner pleins pouvoirs pour autoriser la dépense.

M. de Meuron se prononce dans le même sens que MM. Dubois et Lambelet. M. Jeanhenry insiste sur l'urgence qu'il y a à assurer l'ouverture des cours en temps voulu.

M. Béguin-Bourquin combat la proposition Lambelet, devant l'assurance du Conseil communal qu'à l'avenir les demandes de crédit seront plus explicites.

Le projet est voté.

**Motion Krebs.** — Elle demande que le Conseil communal présente à la session d'octobre un plan partiel d'alignement pour les rues du bas de la ville, spécialement pour celles comprises entre la rue de l'Hôpital et le lac.

M. Krebs pense qu'en l'état des travaux relatifs au plan d'alignement, travaux dont il a constaté ce matin l'avancement, il ne sera pas difficile de présenter le plan partiel, sinon à la session d'octobre, du moins dans le plus bref délai possible.

M. Hartmann répond que le Conseil communal accepte la motion de M. Krebs pourvu qu'on n'y fixe pas de date. Il est urgent, en effet, d'adopter le plan en question dans le plus bref délai.

M. Wavre pense que si d'autres parties du plan général sont achevées, il y aurait avantage à les adopter de même aussitôt que possible.

M. Jeanhenry réplique qu'en vertu du vote d'un postulat, il a été décidé que l'adoption d'un règlement précéderait celle du plan général.

La motion Krebs, amendée dans le sens indiqué, est votée.

La séance est levée à 5 heures. Session close.

## CHOSSES ET AUTRES

**Consolation pour divorcés.** — Il existe à San-Francisco une variété de clubs encore inconnue dans notre retardataire Europe: c'est un cercle de divorcés qui n'est accessible, comme son nom l'indique, qu'aux hommes à qui le mariage n'a pas réussi. Un de nos confrères américains a voulu avoir quelques renseignements sur la façon dont se recrute et dont fonctionne ce club, et sur le but qu'il poursuit. A cet effet, il s'est adressé au secrétaire du cercle, qui a répondu à peu près dans les termes que voici:

« Vous savez, Monsieur, combien le mariage, en tous pays, est chose aléatoire et combien, en Amérique surtout, l'abus du divorce l'a rendu difficile. Les Américains n'ont plus aucune patience depuis qu'elles peuvent, sous le plus futile prétexte, s'affranchir du lien conjugal. Nous avons pour président un excellent homme que sa femme a répudié parce qu'il fumait; le fondateur du cercle a déplu à la sienne parce qu'il rêvait la nuit; notre administrateur, un parfait gentleman, un baron, Monsieur, a vu son épouse demander le divorce parce qu'il s'était permis de lui faire des ob-

servations sur ses dépenses de toilette. Il y a des membres du cercle que leurs femmes ont quittés parce qu'ils refusaient de les mener au café-concert, parce qu'ils ne voulaient dîner qu'une fois par semaine chez leurs beaux-parents, ou parce qu'ils n'aimaient pas les chiens. Il y en a, Monsieur, qui ont vu leur foyer détruit à la suite d'une discussion de politique, de littérature, d'art ou de cuisine. Aussi, notre club est-il moins un lieu de distraction, de réconfort et de consolations mutuels pour les maris malheureux qu'un centre de propagande antimatrimoniale. — Est-il florissant? interrogea le reporter. — Les demandes d'admission nous arrivent par centaines. — Et quels sont les effets de votre propagande? — Nous avons presque chaque jour, répondit le secrétaire sans la moindre ironie, la satisfaction de « sauver » des imprudents qui, sans nous, dans six mois eussent été membres du cercle. »

## DERNIÈRES NOUVELLES

Lausanne, 18 juillet.

Dans son audience d'aujourd'hui, le Tribunal fédéral a abordé l'examen du recours du Nord-Est contre l'arrêté du Conseil fédéral relatif à la fixation du capital d'établissement.

Sur la proposition de M. Hans Weber, juge rapporteur, le tribunal se prononce pour l'entrée en matière. Puis le recours est déclaré fondé en ce sens que la disposition figurant dans l'arrêté du Conseil fédéral et suivant laquelle le compte de construction ne doit être grevé que des postes prévus dans la loi de comptabilité, est supprimée, parce que la loi de comptabilité est aussi peu applicable pour le calcul du capital d'établissement que pour la fixation du bénéfice net.

Suivant l'opinion du rapporteur et de la majorité du Tribunal fédéral, il faut tenir compte, en première ligne, pour expliquer ce que l'on conçoit sous le terme de capital d'établissement, comme pour établir le bénéfice net, de ce qui doit être considéré comme objet de rachat, c'est-à-dire de la ligne de chemin de fer avec les accessoires, mais non pas de toute l'entreprise de la Compagnie. En conséquence, figurent au capital primitif d'établissement les premiers frais d'établissement des installations existantes; ce qui n'existe plus n'est pas remboursé et il ne peut être tenu compte d'une différence de prix survenue depuis.

En ce qui concerne le détail, le Tribunal fédéral, conformément à la proposition de la Compagnie du Nord-Est, porte au compte de construction et par conséquent fait figurer dans le capital d'établissement les dépenses faites pour l'entretien de la ligne et dans l'intérêt de l'exploitation, telles que celles faites pour le rachat de dispositions désavantageuses de la concession, frais d'organisation, d'administration et de direction de travaux de construction, qui sont en connexion avec l'établissement de la ligne, ainsi qu'avec les travaux d'agrandissement, et intérêts des constructions, y compris ceux des travaux importants d'agrandissement.

En ce qui concerne la fixation du capital de premier établissement, le tribunal a écarté la demande de la Compagnie du Nord-Est, de porter au compte de construction le prix de construction des installations de la ligne qui ont disparu avec le temps, ainsi que les frais pour l'amélioration et le renforcement de la superstructure de la voie. Par contre, il a admis la demande tendant à porter à ce compte les dépenses faites pour l'exploitation pour l'agrandissement et l'amélioration des installations de la ligne, en tant qu'elles ont eu pour conséquence une augmentation et une amélioration importante des installations existantes dans l'intérêt de l'exploitation.

La Compagnie du Nord-Est estime ensuite que dans le capital de premier établissement doivent figurer également les frais de premier établissement dans le sens le plus large du mot, soit: a. Tous les frais de fondation; b. Les frais pour la constitution du capital; c. Les différences de cours sur les emprunts; d. Les subventions pour ponts, routes, chemins de fer d'intérêt secondaire, etc., etc.

Le Tribunal fédéral n'admet les frais de fondation qu'en tant qu'ils ont été nécessaires pour permettre la construction de la ligne ou qu'ils ont été utilement employés pour cette dernière.

Le tribunal refuse d'admettre les frais pour la constitution du capital, ainsi que les différences de cours sur les emprunts, ces dépenses ne concernant que l'administration financière de l'entreprise, et non l'établissement de la ligne en elle-même.

Les subventions aux entreprises de tiers sont admises, en tant qu'elles ont lieu dans l'intérêt de l'établissement de la ligne.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Paris, 18 juillet.

M. de Malherbe, maire de St-Jacques (Mayenne), à la suite de son refus d'afficher l'arrêt de la cour de cassation, a été suspendu pour six mois de ses fonctions de capitaine de cavalerie territoriale.

— Le conseil académique a suspendu de ses fonctions de professeur au lycée de Reims, et cela pour un an, M. Syveton, trésorier de la Ligue de la patrie française, pour avoir exposé à ses élèves la polémique relative à l'affaire Dreyfus.

— Une dépêche de Rennes au « Journal des Débats » assure que le procès Dreyfus ne commencera que le 8 ou le 11 août, un délai étant réclamé par le commandant Carrière et le président du conseil de guerre pour l'examen du dossier.

Rennes, 18 juillet.

On a commencé ce matin la pose des planches destinées à former un couloir qui permettra de conduire Dreyfus de la prison à la salle de la Manutention, où siègera le conseil de guerre, sans qu'il soit l'objet de la curiosité publique.

— Afin d'éviter le retour d'incidents qui se sont produits dimanche devant la maison du professeur Basch, des piquets de gendarmerie ont été établis dans les diverses rues par lesquelles les manifestants pourraient se rendre devant le domicile de M. Basch.

Bar-le-Duc, 18 juillet.

Une grève a éclaté dans les carrières de Savonnières et d'Aulnois, occupant 600 ouvriers. Le calme est complet.

Aix-les-Bains, 18 juillet.

Mardi matin, à 11 h. 20, un incendie a éclaté à l'hôtel Beau-Site, un des plus grands d'Aix-les-Bains. A 5 h. du soir, l'incendie durait encore. Les pertes sont considérables. On ne signale aucun accident de personne.

Francfort, 18 juillet.

On télégraphie de New-York à la « Gazette de Francfort » qu'un appel de tous les correspondants de journaux à Manille demandant un adoucissement de la censure, fait sensation. Ils déclarent que le général Otis les aurait forcés à passer sous silence les défaites des Américains, et à communiquer des dépêches erronées.

Francfort, 18 juillet.

On télégraphie de Kiel à la « Gazette de Francfort » qu'un canot contenant sept ouvriers a chaviré à l'entrée du canal de la Baltique. Trois ouvriers se sont noyés.

Londres, 18 juillet.

Le Jockey-Club a prononcé contre le jockey Sloau la suspension à partir du 18 juillet jusqu'au 5 août, pour désobéissance au starter dans les courses de samedi.

Budapest, 18 juillet.

Un incendie a éclaté à la gare de l'Est, dans un entrepôt, par suite de la combustion spontanée de carbure de calcium. L'entrepôt a été complètement détruit. Les pompiers ont réussi à circonscrire l'incendie.

Budapest, 18 juillet.

Une explosion de grisou s'est produite dans la mine de Gekghannoslach. 28 mineurs ont été tués et 33 manquent encore à l'appel.

Lemberg, 18 juillet.

Dans la division des gages de la Banque de crédit de Galicie, on a constaté une erreur de caisse de 70,000 gulden.

Le Cap, 18 juillet.

M. Cecil Rhodes est arrivé. Ses partisans lui ont fait une pompeuse réception.

## DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA FEUILLE D'AVIS)

Zurich, 19 juillet.

(D'un correspondant)

Au grand tir de la ville de Zurich, qui vient d'avoir lieu, le tireur Stühli, de Saint-Gall, champion du tir à genoux au match international à la Haye, a été acclamé et porté en triomphe après avoir fait 48 cartons de 32 cm. sur une série de 50 coups à 300 m. Les deux coups de manque étaient encore des cartons de 37 cm. qui ne comptent que pour le fusil d'ordonnance. Ce résultat, absolument extraordinaire, est admirable.

Munich, 19 juillet.

L'impératrice d'Allemagne s'est foulé le pied dans une course de montagne près du Königsee.

Madrid, 19 juillet.

Au Sénat, le comte Almenas interpelle le gouvernement sur la situation des prisonniers espagnols aux Philippines dont il fait une lamentable peinture.

De nombreuses parentes de prisonniers qui assistent à la séance éclatent en sanglots à l'ouïe de son récit.

M. Silvela déclare que donner actuellement des explications serait compromettre les négociations en cours et que la raison d'Etat (1) exige le silence sur cette triste situation.

Bilbao, 19 juillet.

Une grève a éclaté dans la fabrique de Vizcaya, laquelle est occupée par les troupes. On craint des conflits.

Bourse de Genève, du 18 juillet 1899.

Actions	Obligations	
Central-Suisse	3% féd. ch. de f.	96 50
Jura-Simplon	3 1/2% fédéral 89.	98 50
Id. priv.	3% Gen. à lots.	104 —
Id. bons	Prior. otto. 4 1/2%	488 —
N-E Gotthard	Serbe . . . 4 1/2%	37 6
St-Gothard	Jura-S. 3 1/2%	493 50
Union-S. anc.	Franco-Suisse	455 —
Bq-Commerce	N.-E. Suis. 4 1/2%	510 50
Union fin. gen.	Lomb. anc. 3%	358 —
Paris de Séul.	Mérid. ital. 3%	510 —
Alpines	Gaz de Rio . . .	—

Charges	France	Demandé	Offert
	100 52	100 58	
	93 25	94 25	
	25 34	26 39	
	123 76	123 65	
	209 60	210 60	

Madame Guillaume-Wössner et ses enfants, à Neuchâtel, Madame veuve Julie Guillaume, à Diesse, Monsieur Renaud-Guillaume et ses enfants, à Berne, Madame et Monsieur Haymoz-Guillaume et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Louis Guillaume-Christien et leurs enfants, Madame et Monsieur Bayard-Guillaume et leurs enfants, Madame et Monsieur Decrauzat-Guillaume et leurs enfants, à Diesse et Lamboing, Monsieur et Madame Guillaume Bourquin et leur enfant, à Berne, les familles Meier et Wössner, en Allemagne, Guillaume et Giauque, à Diesse et Prêles, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de

**Monsieur Théophile GUILLAUME,**

sous-chef de gare,

leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère, neveu, oncle et cousin, que Dieu a repris à Lui, après une douloureuse maladie, dans sa 47<sup>me</sup> année.

Je ne vous laisserai point orphelins. Je ne vous abandonnerai point.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 20 courant, à 2 1/2 h. après midi.

Domicile mortuaire: Gare.

Messieurs les membres de la Société fraternelle de Prévoyance sont informés du décès de leur collègue,

**Monsieur Théophile GUILLAUME,**

sous-chef de gare,

et priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu jeudi 20 courant, à 2 1/2 h. après midi.

Domicile mortuaire: Gare.

7166

LE COMITÉ.

Messieurs les membres du Cercle des Travailleurs de Neuchâtel sont informés du décès de leur regretté collègue et ami,

**Monsieur Théophile GUILLAUME,**

sous-chef de gare,

et priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu jeudi 20 courant, à 2 1/2 h. après midi.

Domicile mortuaire: Gare.

7175

LE COMITÉ.

Monsieur Ernest Savary et ses enfants Maurice, Marthe, Hélène, Julia, Gaston et Marguerite, à Bondy, Madame Marie Robert-Flury, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Samuel Savary, pasteur, à Fenin, Monsieur et Madame J. Savary, pasteur, et leurs enfants, à Motier, Mademoiselle Julia Savary, à Bucharest, Monsieur et Madame S. Savary, pasteur, à la Ferrière, Madame et Monsieur Nidegger-Savary, à la Côte-aux-Fées, Monsieur et Madame A. Savary, pasteur, et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds, Monsieur C. Savary, pasteur, à St-Ephémie (France), Monsieur et Madame Urs Flury et leurs enfants, à Neuchâtel, Madame Louise Flury, à Neuchâtel, Monsieur et Madame A. Gigax et leurs enfants, à Bondy, les familles Gigax et Cuix, à Genève, Savary, à Payerne, Flury, à Soleure, ont la profonde douleur de faire-part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame Emma SAVARY née FLURY,

leur chère et bien-aimée épouse, mère, sœur, belle-fille, belle-sœur, nièce, cousine et parente, décédée aujourd'hui, à l'âge de 33 ans.

Fabrique de Bondy, le 17 juillet 1899.

Et maintenant je ne suis plus au monde; mais eux sont au monde, et je vais à Toi, Père saint! garde en Ton nom ceux que Tu m'as donnés.

Jean XVII, 13.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu jeudi 20 courant à 1 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire: Fabrique de Bondy.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 7156

Monsieur et Madame Berguer, de Montmolin, ont l'honneur de faire part de la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère grand-mère,

**Madame GUILLAUME-BERGUER,**

décédée à Grange-Canal (Genève) le 16 juillet, dans sa 88<sup>me</sup> année. 7141

LIBRAIRIE GUYOT, rue du Seyon.

Kiosque de l'Hôtel de Ville.

Bibliothèque de la gare.

Consommation de Serrières.

Epicierie Evard, Ecluse.

Epicierie Bourquin, rue Lallemand.

Epicierie André, Evole.

Epicierie-boulangerie Muhlematter, Gibraltar.

Boulangerie Kuster, Cassardes.

Epicierie Dessoulavy, Peseux.

Epicierie Nicole-Maron, Corcelles.

Epicierie Plotron, Cormondrèche.

5 centimes le numéro.

## AVIS TARDIFS

## Harmonie de Neuchâtel

Les lots non retirés de la tombola du dimanche 16 juillet peuvent être réclamés dès aujourd'hui à samedi soir, à 7 heures, au Cercle libéral. 7173

Ce numéro est de six pages

IMPR. WOLFRATH & SPERLÉ

**ANNONCES DE VENTE**

A vendre, 2,000 à 3,000 bouteilles,  
**vin rouge Neuchâtel 1897**

première qualité, à un prix raisonnable.  
Offres sous H 5118 N à l'agence Haasen-  
stein & Vogler.

**E. SCHOUFFELBERGER**  
Corcelles p. Neuchâtel

**Liquidation**

de toutes les 4690  
**Confections pour Dames**  
restant en rayon

**VENTE AU COMPTANT**  
PRIX TRÈS RÉDUITS



**Véritables sandales Kneipp**

avec et sans bouts, en toutes grandeurs,  
pour enfants, fillettes, garçons, dames et  
messieurs 6950

Au magasin de chaussures  
**G. PETREMAND**

Moulins 15, Neuchâtel  
Envois à choix. — Téléphone 362.

**NEURALGIE, MIGRAINE,**  
Insomnie  
Guérison par les Poudres anti-névralgiques  
«Kéfol» de C. Bonaccio, pharmacien, Genève.  
Dépôt pour Neuchâtel: Pharmacie  
Jordan, rue du Seyon. H 3836 X  
La boîte 1 fr.; la double: 1 fr. 80.

**MAISON PARISIENNE**

**M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> BIDAUX**

**CORSETIÈRE**

Grand'rus 7, BERNE

Corsets sur mesure et de fabrique. —  
Jupons sur mesure. — Corsets orthopé-  
diques. — Corsets hygiéniques. — Corsets  
pour fillettes et enfants. — Pour les  
commissions, s'adresser chez 8737c

**M<sup>lles</sup> STUCKER, PETIT PARIS**  
Avenue du Premier-Mars 6.

**FABRIQUE NEUCHATELOISE**

**d'Eaux Minérales Gazeuses**

Siphons et Limonade gazeuse.

**J.-H. SCHLUP**  
Industrie 20, Neuchâtel

Promptes livraisons à domicile  
Téléphone 325. 4428

**VOITURE**

A vendre ou à échanger une jolie voi-  
ture de chasse, neuve, provenant d'une  
des meilleures carrosseries d'Allemagne,  
s'attelant à un ou deux chevaux.  
S'adresser à M. Jacques Rueff, Chaux-  
de-Fonds. H 1907 C

48 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

**LE ROMAN DE L'OUVRIÈRE**

PAR

**CHARLES DE VITIS**

Il vint en effet le lendemain, le père  
Barassou. Il avait renoncé pour cette vi-  
site, réclamée avec instance par Thérèse,  
à sa promenade dominicale; il avait fait  
un bout de toilette, brosse ses habits,  
passé le peigne dans ses cheveux et sa-  
vonné ses mains. Il se présentait le sourire  
aux lèvres, la mémoire encombrée de  
phrases avec lesquelles il comptait ra-  
gaillardir la malade mais, quand il la  
vit si émaciée, si faible, assise au fond  
d'un grand fauteuil où elle disparaissait  
presque entièrement, le maçon fut pris  
d'une émotion si vive qu'il put à peine  
balbutier:

— C'est moi, Mam'zelle Thérèse, me  
v'la!...

— J'en suis bien contente, Monsieur  
Barassou, je désirais beaucoup vous  
voir; vous ne vous attendiez pas, j'en  
suis sûre, à me trouver si malade.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont  
pas traité avec la Société des gens de Lettres.

**AU LOUVRE**

Vient d'arriver  
nouveau grand choix de

**RIDEAUX**

Petits Rideaux, blanc et crème, dep. 5 c. jusq. 1.45.

Grands Rideaux festonnés dep. 55 jusqu'à 2.75.

Rideaux crochetés, dernière nouveauté.

Rideaux mousseline imprimée, magnif. choix.

Rideaux Duplex, grande largeur, double face.

Grand choix d'Embrasses pour Rideaux.

**INDIENNE, CRETONNE ET CRÉPE MEUBLE**

à 25, 35, 40, 45, 50, 55, 65, 75, 85 et 1.10

Tapis de table. — Tapis de lits. — Descentes

Toile cirée et Linoléum dans toutes les largeurs et qualités  
en très grand choix 6883

**Liquidation de Tapis au mètre**

en manilla et bouclé

**OGGASTION OGGASTION**

**AU LOUVRE**

Rue du Seyon

**Henri Læderach, Boudry**

Scierie mécanique et commerce de bois

A vendre un lot chênes et noyers secs, ainsi que des planches, lambris, lattes,  
liteaux, échelas et charpentes sur commande, à un prix raisonnable. 3965



C'est encore la fabrication Peugeot  
qui a gagné le grand prix de Paris, le  
dimanche 25 juin.

Pour la 5<sup>me</sup> fois le grand prix a été  
gagné sur une bicyclette montée avec  
les pièces

**PEUGEOT**

1895 | 1896 | 1897 | 1898 | 1899  
1<sup>er</sup> Morin | 1<sup>er</sup> Morin | 1<sup>er</sup> Morin | 1<sup>er</sup> Bourillon | 1<sup>er</sup> Tommaselli

Le Trèfle à 4 feuilles, Bicyclette Georges Richard

Bicyclettes COLOMBIA

**F. GLATTHARDT**

Mécanicien-spécialiste, représentant. 6629

Place-d'Armes 6 et rue Furry

**ATELIER DE RÉPARATIONS**

— Oh! Mam'zelle Thérèse, reprit l'ou-  
vrier qui sentait la nécessité de réagir  
contre ces tristes impressions, il ne faut  
pas vous tourmenter; on en revient de  
plus loin, allez! J'en ai vu de bien plus  
malades que vous qui sont encore là pour  
le dire.

Les larmes qui tremblaient au fond de  
la voix du brave homme démentaient ses  
paroles encourageantes.

— Je voudrais pouvoir vous croire,  
Monsieur Barassou, car cela me fait tant  
de peine de quitter toutes les personnes  
de la maison; tout le monde est si bon  
pour moi! mais je connais la vérité, je  
sais que je n'en ai plus pour longtemps  
ici, et, avant de m'en aller, Monsieur  
Barassou, je voulais vous remercier.

— Me remercier, moi?

— Oui, parce que vous avez toujours  
été si gentil avec moi!

— Mais, Mam'zelle Thérèse, c'est vous  
au contraire et sœur Rosalie... moi je n'ai  
rien fait...

— Vous ne vous rappelez donc pas,  
Monsieur Barassou, quand vous m'avez  
tout de suite accordé d'avoir vos enfants  
près de moi, à la messe de ma première  
communion, et aussi de venir se prome-  
ner avec nous à Port-Royal; je vous en  
suis bien reconnaissante, allez!

— Ah! c'est de cela que vous voulez  
parler? Vous pouvez être sûre, Mam'zelle  
Thérèse, que s'il fallait en faire dix fois,  
cent fois, mille fois davantage pour vous

être agréable, eh bien! vrai! vous n'au-  
riez qu'un mot à dire...

— Parlez-vous sincèrement, Monsieur  
Barassou?

— Aussi sincèrement qu'il est possible,  
foi de Barassou.

— J'accepte votre parole, reprit l'en-  
fant, dont le visage revêtit soudain une  
incroyable expression de gravité, et voici  
la promesse que je vous demande de faire  
à une mourante.

— Je jure d'avance de n'y pas man-  
quer!

— Eh bien! Monsieur Barassou, je  
vous demande de laisser à M. Martinot  
qui connaît et qui aime bien vos enfants,  
la liberté de les baptiser.

Thérèse avait prononcé ces paroles  
avec une certaine crainte de l'effet  
qu'elles allaient produire sur l'esprit de  
son interlocuteur. Pour y donner plus de  
force, elle avait posé sa main sur la main  
de l'ouvrier, dont le cœur se fondit, en  
sentant ces pauvres petits doigts déchar-  
nés presser ses doigts robustes.

— Tout ce que vous voudrez, Mam'zelle...  
mon enfant!... dit-il, en détournant la  
tête, tout de suite si vous le voulez.

— Non, non, dit-elle, j'ai confiance  
en vous et je suis certaine que vous tien-  
drez votre parole, même si je ne suis  
plus là pour vous la rappeler. Vous atten-  
drez que tout soit fini, et quand ma  
bonne, ma chère demoiselle Germaine,  
ma seconde mère, sera plongée dans le

**Aux amateurs de bonne bière**

Excellente bière blonde et brune

en fûts, litres, bouteilles et chopines, de la

**Grande Brasserie du Lion, à Bâle**

Entrepôt de Neuchâtel: 5046

**J.-H. SCHLUP**

20, INDUSTRIE, 20

Promptes livraisons à domicile.

Téléphone n° 325.

**LANOLIN** Incomparable  
pour la beauté  
et les soins  
de la peau  
Toilette-Cream  
**LANOLIN**  
Demandez  
la  
MARQUE  
Chez tous les pharmaciens et druggistes  
En boîtes à 15, 25 & 75 ctm. en tubes à 50 ctm. & 1.-12.  
Cercle à Flèches

**J. RUEF, BERNE**

Fabrique de Chauffage central de tout système

Grande fonderie à Ostermundigen. Fabrication des corps de chauffe,  
comme éléments à ailettes, tuyaux à ailettes, radiateurs, colonnes,  
tés, brides, coudes, etc. H 754 Y

**GRAND RABAIS AUX ENTREPRENEURS**

Joli choix de petits et grands

**RIDEAUX**

**MAISON DE BLANC**

**Félix Ullmann fils et C<sup>ie</sup>**

Rue du Seyon 18 NEUCHÂTEL Grand'Rue 9 8888

10 DIPLOMES D'HONNEUR et 22 MÉDAILLES

ont été décernés en 25 ans au véritable

**COGNAC GOLLIEZ FERRUGINEUX**



25 ans de succès et les nombreux témoignages de  
reconnaissance permettent de recommander en toute  
confiance cette préparation spécialement aux per-  
sonnes délicates, affaiblies, convalescentes ou  
souffrant des pâles couleurs, manque d'appétit,  
de faiblesse générale, lassitude, etc. (H 485 X)

Réputation universelle. Excellent fortifiant.

En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies.

**Avertissement.** Le véritable Cognac ferrugineux étant  
très souvent contrefait, le public n'accep-  
tera comme authentiques que les flacons qui portent sur l'étiquette bleue la  
marque des DEUX PALMIERS et la signature en rouge de

**FRED. GOLLIEZ, pharmacien, Morat.**

chagrin que je devine, vous lui raconte-  
rez ce qui vient de se passer entre nous.  
Ce sera pour elle une si grande consolati-  
on!

En ce moment Mme Dumont entra; elle  
venait remplacer, près de Thérèse, Ger-  
maine qui avait désiré porter à Mme de  
Sommervillers, avec des nouvelles de la  
malade, des remerciements pour toutes  
les gâteries dont elle la comblait.

Ce fut ainsi que la marquise apprit  
qu'on lui attribuait l'envoi d'une foule  
de friandises, de vins rares, de remèdes  
coûteux et même celui d'un excellent  
fauteuil à crémaillère dans lequel Thé-  
rèse sommeillait la plus grande partie  
de ses nuits, afin d'éviter les suffocations  
dont elle souffrait après quelques heures  
passées dans son lit.

A quoi bon déromper Germaine en  
lui disant qu'elle n'était pour rien dans  
ces générosités? pourquoi créer à cette  
jeune fille, déjà si tourmentée, un nou-  
veau sujet de préoccupations?

C'est ce que se dit la marquise, qui,  
non seulement se tut sur ce point, mais  
jugea aussi prudent et charitable de ne  
pas lui enlever l'espoir opiniâtre qu'elle  
nourrissait de guérir sa chère Thérèse.

— Je vous rends votre fille, Made-  
moiselle, dit Mme Dumont à Germaine,  
quand celle-ci rentra. Elle n'a pas été  
raisonnable, elle a beaucoup trop parlé.

— C'est aujourd'hui dimanche, dit  
Thérèse; toute la maison est venue me  
voir, excepté Nelly; il y a si longtemps  
qu'elle n'est entrée ici! est-elle malade?

— Je ne le crois pas. Elle est en pleine  
saison; elle ne peut sans doute quitter  
son ouvrage. Je m'en informerai.

Mais Germaine ne s'en informa point.

Depuis que la maladie de sa fille adop-  
tive avait pris le caractère de gravité  
qu'elle était bien obligée de lui recon-  
naître, la pauvre jeune fille avait assez  
de ses soucis, de ses travaux, de ses fati-  
gues pour se reconnaître le droit de  
négliger ceux d'autrui.

Et cependant, si grand que fût son  
malheur, son chagrin, elle ne put s'em-  
pêcher d'en trouver une grande compen-  
sation dans la tranquillité où elle était  
au sujet de la question d'argent.

Le petit trésor laissé par la mère Jac-  
quet, l'argent que la bonne marquise  
avait mis de force dans son petit sac for-  
maient autant de ressources qui lui per-  
mettaient de consacrer à sa chère ma-  
lade tout le temps qui lui était nécessaire.

— Quelle douleur ce serait pour moi,  
quelle douleur ce doit être pour tant de  
mère d'être obligées de demander à leur  
ouvrage le pain quotidien, même au-  
près d'un enfant qu'elles voudraient gâ-  
ter, dorloter, et à qui elles ne peuvent  
qu'appartenir précipitamment un peu de  
tissu entre deux « attelées » d'ouvrage,  
comme elles disent! Ou bien elles sont

**Ch. Petitpierre & Fils**  
Neuchâtel

Catalogue à disposition



Fabrication très soignée

**Fournitures générales**  
d'articles d'illumination

ASSORTIMENTS COMPLETS  
DE FEUX D'ARTIFICE  
depuis 5 fr.

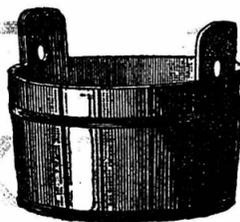
Téléphone 315

**Meubles neufs**  
et d'occasion

en tous genres, ameublements de salon, secrétaires, armoires, commodes, lavabos, lits en fer et en bois, fauteuils, chaises, tables, tableaux, glaces, potagers, etc.  
Coq-d'Inde 24.

**A la Ménagère**

11, rue des Epancheurs, 11



Grand choix de seilles garanties chevillées, ne se démontant pas si les cercles tombent

**BROSSERIE, VANNERIE, BOISSELLERIE**  
Décoratifs, encaustique et paille de fer.  
PLUMEAUX. EPONGES. NATTES  
Se recommande,  
6060 **AIR. KREBS**

**PIANOS**  
HARMONIUMS

et autres instruments de musique  
choisis et garantis, des  
meilleures fabriques suisses et étrangères.

**HUGO-E. JACOBI**  
facteur de pianos

9 et 11, Rue Pourtalès, 9 et 11  
(rue en face du Jardin anglais,  
entre l'Académie et le Collège de la Promenade)

**NEUCHÂTEL**

DÉPÔT A LA CHAUX-DE-FONDS :

11, rue du Parc 11,

**VENTE — ÉCHANGE — LOCATION**  
Réparations et accords de pianos et harmoniums  
Recommandé par  
les principaux professeurs de musique.  
Pianos d'occasion à prix avantageux.

Seul dépositaire dans le canton des  
fabriques de 1<sup>er</sup> ordre, telles que : Julius  
Blüthner, Pleyel (nouvelle construction  
pour l'exportation), Kaps, Görs & Kall-  
mann, Thürmer, etc., etc. 12

obligées de les mettre à l'hôpital, et si  
elles les aiment comme j'aime celle-là,  
que cela doit être dur!

Les souffrances de Thérèse devenaient  
de plus en plus terribles et la courageuse  
enfant pouvait de moins en moins les  
dissimuler. Cependant elle avait chaque  
jour un moment de répit.

Par une de ces bizarreries dont les  
maladies de poitrine offrent mille exem-  
ples variés, tous les soirs, les douleurs  
dont elle souffrait la quittaient subite-  
ment pendant plusieurs heures. C'était  
le moment où Fanny et les trois Barassou  
venaient la voir. Avant la nuit, le plus  
souvent bien agitée, bien cruelle, elle  
avait un moment de repos et de douce  
gaieté qui lui faisait tant de bien!

Chacun des enfants racontait ce qu'il  
avait fait, ce qu'il avait vu dans la jour-  
née; cela amusait Thérèse qui attendait  
avec impatience l'heure où ses jeunes  
amis, réunis autour de la table de Ger-  
maine, lui apportaient leur contingent  
de jeunesse et de gaieté.

Un soir, il s'attarda plus qu'à l'ordi-  
naire et on ne l'attendit pas pour com-

## L'UNION

Compagnie d'assurances sur la vie humaine  
Fondée en 1829  
à PARIS, rue de la Banque 15.

Capitaux assurés au 31 décembre 1898 Fr. 251,307,143  
Garanties au " " " " 142,810,798

Assurances vie entière, mixtes, à terme fixe, combi-  
nées, dotales. Rentes viagères immédiates. Rentes et  
capitaux différés.

Pour tous renseignements, s'adresser à  
**MM. J. Wavre**, agent principal, à Neuchâtel.  
**Auguste Gonset**, Dr en droit et avocat, à la  
Chaux-de-Fonds.  
**Georges Haldimann**, Dr en droit et avocat, au  
Loeclé. 6783

## L'UNION

Compagnie d'assurances contre l'incendie  
Fondée en 1828  
à PARIS, rue de la Banque 15.

Capital social, réserves et primes à  
recevoir Fr. 101,144,907  
Capitaux assurés au 31 décembre 1898 • 17,272,200,000  
Sinistres payés depuis l'origine de la  
Compagnie, au 31 décembre 1898 • 229,000,000

S'adresser pour tous renseignements à  
**MM. J. Wavre**, avocat, agent principal, à Neuchâtel.  
**G. Hug**, agent d'affaires, à Saint-Blaise.  
**M. Schlappi**, greffier de paix, à Bondry.  
**Louis Mentha-Chappuis**, à Cortalloid.  
**G. Haldimann**, Dr en droit et avocat, au Loeclé.  
**E. Villars**, repr. de comm., Chaux-de-Fonds.  
**Ernest Widmann**, négociant, à Corcelles.

**Baden** près de Zurich Suisse **Hôtel du Vaisseau.**

Hôtel de 1<sup>er</sup> ordre dans belle situation libre (vis-à-vis du parc du Casino) possédant sa propre source ther-  
male, la plus souveraine contre les **rhumatismes articulaires et musculaires aigus et chroniques, goutte,**  
**névralgies, pleurésies, entorses, foulures, etc. Excellentes installations** dans la maison même, telles que :  
cabines de bains claires, hautes et spacieuses, bains de vapeur, douches, massage, inhalateurs, lift, **Lumière électri-**  
**que** dans toutes les pièces. Prospectus gratis. H 3330 Q

**W. Amsler-Hünerwadel, propr.**

**Cors aux pieds**  
durillons, verrues  
enlevés pour toujours et sans  
douleur par le

## HASCHISCH

du pharmacien O. KARRER  
Prix : UN FRANC

Envoi postal partout par la phar-  
macie du Dr A. Baur, Zurich.  
Dépôts : Neuchâtel, pharmacie  
Bourgeois; au Loeclé, pharmacie  
Theiss. H 2647 Z

A vendre  
**beaux grands lauriers**  
S'adresser Peseux n° 29. 7062c

**AVIS DIVERS**  
IMPRIMERIE  
**Paul ATTINGER**  
20, avenue du Premier-Mars, NEUCHÂTEL

Factures, En-têtes de lettres, Enveloppes,  
Etiquettes.  
Lettres de mariage, de deuil, Cartes  
d'adresse, Cartes de visite, Menus;  
Affiches, Programmes, Circulaires, Pros-  
pectus.  
Travaux administratifs. Journaux, revues,  
volumes, brochures. Impressions en  
couleurs. 561

**TRAVAIL SOIGNÉ. — PRIX MODÉRÉS**

**SONNERIES**  
électriques  
INSTALLATIONS  
Réparations  
**Eug. FÉVRIER**  
3811  
Rue du Seyon 7

mencer la conversation. Fanny avait ap-  
pris une nouvelle chanson qu'elle chan-  
ta et qui obtint les honneurs du « bis »;  
Marie Barassou, dont l'antique nom de  
« Liberté » n'existait plus qu'à l'état de  
souvenir, raconta, avec force détails, les  
nombreuses commandes reçues par les  
demoiselles Dumont, ajoutant que Mme  
Rivière allait sans doute entrer comme  
ouvrière dans leur atelier — ce qui se-  
rait plus commode pour elle; — enfin le  
jeune Barassou, qui avait ce jour-là ac-  
compagné le patron dans une maison où  
l'on devait poser de la serrurerie d'art,  
allait entreprendre la description du bâ-  
timent magnifique qu'il avait visité, du  
haut en bas, quand la porte s'ouvrit et  
que son frère aîné, la figure bouleversée,  
entra en disant :

— Sœur Rosalie, venez ici, je vous en  
prie; je voudrais vous parler.

— Qu'y a-t-il, Louis? demanda Ger-  
maine, en sortant avec lui sur le palier.

L'aîné des Barassou avait près de dix-  
sept ans et quelles que fussent la sagesse,  
la raison précoce de cet enfant du peu-  
ple, on conçoit aisément que les mystères  
du trottoir parisien n'eussent pas de  
secrets pour lui.

— Oh! sœur Rosalie! dit tout bas  
Louis, en joignant les mains avec une  
ardente expression de pitié, si vous sa-  
viez ce que je viens de voir!

— Quoi donc, mon ami?

## HOTEL-PENSION BEAU-SITE

Altitude 780 m. A la RAISSE, près de Fleurier. Altitude 780 m.

### Séjour d'été splendide

Centre d'excursions variées

Cet établissement de construction récente est ouvert définitivement  
depuis le 15 juin.

Par sa position exceptionnelle à la lisière d'une grande forêt de sapins et à côté  
d'une source d'eau réputée, il offre tous les avantages aux personnes cherchant du  
repos.

Grandes salles pour repas de noces et sociétés. Salon, fumoir et véranda. —  
Bains et douches à chaque étage.  
Chambre noire pour photographes.  
Prix de pension de 5 à 7 fr. par jour suivant l'étage.

**Cuisine renommée.**

Spécialité de Truites. — Table d'hôte tous les jours à 2 fr. 50, vin compris.  
Garage pour vélocipèdes.

Se recommande,  
**J. Kaufmann, Hôtel de la Poste, Fleurier.**  
TÉLÉPHONE 6493

## HENNIEZ-LES-BAINS

Canton de Vaud

Station climatérique et balnéaire. Eau alcaline souveraine contre rhuma-  
tisme et maladies d'estomac. Grandes forêts avec nombreuses promenades.  
Prix : pension et chambre comprises, 4 fr. 50 en juin et septembre; 5 fr. en  
juillet et août, par jour.  
Médecin attaché à l'établissement. H 6937 L

## LE DOCTEUR W. DE COULON

spécialiste pour la 6903

### CHIRURGIE et l'ORTHOPÉDIE

s'est établi

**Rue des Beaux-Arts 16, Neuchâtel**  
Consultations tous les jours à 2 heures, excepté le dimanche.

## BACHTLEN Bains et maison de cure

à Granges (canton de Soleure)

Etablissement hydrotérapique de 1<sup>er</sup> rang, système Winternitz. Installation nouvelle  
et confortable. Source ferrugineuse. Position idyllique, abritée et exempte de pou-  
sière. Excellente cuisine et cave. Prix de pension : 5 fr. par jour.  
(H 2957 Y) **ADOLF BOSS, propriétaire.**

— J'ai vu là-bas, dans les environs  
de la place Clichy, la cartonnère qui  
demeure là-haut avec sa vieille mère;  
vous savez bien qui je veux dire?...  
Germaine fit signe que oui.

— Eh bien! je l'ai vue aborder des  
hommes, leur parler à l'oreille! Vous  
comprenez, sœur Rosalie?

Une douleur aiguë, quelque chose de  
semblable à un remords, envahit l'âme  
de Germaine.

Dans l'égoïsme de sa douleur, elle  
avait complètement oublié cette jeune  
fille. Elle ne s'était pas inquiétée du mo-  
tif de la soudaine interruption de ses vi-  
sites à Thérèse... Il y avait eu là, sans  
doute, un malheur qu'elle aurait pu pré-  
venir, si elle avait moins songé à elle-  
même et un peu plus aux autres.

— Oh! mon ami! mon enfant! dit-elle  
en saisissant les mains de Louis Baras-  
sou, je vous en supplie, courez, cher-  
chez-la, retrouvez-la, arrachez-la des  
mains entre lesquelles elle a pu tomber;  
dites-lui que sa mère va mourir... tout  
ce que vous voudrez... tout ce que vous  
imaginerez; mais ne rentrez pas sans  
elle!

Le jeune homme s'élança dans l'esca-  
lier et ce fut avec un inexprimable sou-  
lagement que Germaine entendit s'éloi-  
gner le bruit décroissant de ses pas.

Louis Barassou eut bientôt rejoint  
l'objet de la poursuite.

Nelly était en compagnie d'un petit  
homme élégant et fluet qui cherchait à  
l'entraîner à l'intérieur d'un café voisin.  
Nelly résistait; il y avait trop de monde  
et de lumières dans ce café, disait-elle,  
et son cavalier mécontent de son refus,  
déclarait qu'il n'avait jamais vu faire  
tant de grimaces.

Le jeune serrurier mit fin au débat.  
Il prit au collet le monsieur élégant et  
lui fit décrire un arc de cercle jusqu'au  
ruisseau où il l'étendit, puis, saisissant  
la main de Nelly, il chercha à l'entraî-  
ner dans une course rapide en lui di-  
sant :

— Dépêchons-nous; on vous attend  
là-bas.

Au bout de quelques pas, il sentit l'é-  
lan de sa compagne se ralentir. Était-ce  
la honte? Était-ce la faiblesse qui enchaî-  
nait ses pieds? Elle n'avait plus.

Mais Louis Barassou avait promis à  
Germaine de ramener la malheureuse;  
aucune difficulté ne pouvait l'arrêter.

Il entoura vigoureusement la taille de  
Nelly de son bras; lui fit remonter sans  
fatigue les rues escarpées qui condui-  
saient à leur demeure et la porta pour  
ainsi dire jusqu'à sa mansarde.

(A suivre.)

## CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

**Etrange conflit.** — Il y a quelques  
jours, la police d'Agram a fait irruption  
dans le couvent des Frères de la Miséri-  
corde et a fait verser au canal vingt-cinq  
hectolitres de vins falsifiés. En outre, le  
prieur a été condamné à cent florins d'a-  
mende pour résistance aux autorités. Le  
prieur a protesté et menace de fermer  
l'établissement hospitalier qu'il dirige.

**Courage civique.** — Parmi les élec-  
teurs qui ont voté au scrutin communal  
à Enkhuizen, figure M. de Graaff, un  
centenaire. Le vote n'est pas obligatoire  
aux Pays-Bas.

**Une grève.** — On mande de New-York  
au « Daily Mail » qu'une grève a éclaté  
sur le chemin de fer de Brooklyn; 10,000  
employés chôment.

## NOUVELLES SUISSES

**Rupture douanière à l'horizon.** — Le  
commission des douanes de la Chambrà  
des députés de France, par quinze voix  
contre quatre, a résolu en principe le re-  
levement des droits d'entrée sur les tis-  
sus de soie pure. En conformité de l'ar-  
rangement de 1893, ce droit est présen-  
tement fixé à 2 fr. par kilogramme pour  
les tissus noirs et à 2 fr. 40 pour les tis-  
sus en couleurs, ce qui représente 3% à  
5% de la valeur de la marchandise. Sous  
le régime de cette taxe la Suisse a im-  
porté en France des tissus de pure soie  
pour les valeurs suivantes: en 1897,  
13,713,480 fr.; en 1896, 11,500,000 fr.

Ces sommes représentent à peu près  
les quatre cinquièmes de l'importation  
totale en France. D'autre part, de 1893  
à 1895, l'importation suisse était tombée  
à sept millions de francs sous le coup du  
droit de six francs prévu par le tarif gé-  
néral français. Or, c'est précisément cette  
taxe de six francs que la commission des  
douanes propose de rétablir. Et, en s'ar-  
rétant à ce chiffre, elle a fait preuve d'une  
modération relative, car MM. Rajon, Bo-  
nard et Florent réclamaient 7 fr. 50.

Même à six francs, le relèvement pro-  
posé par la commission des douanes suf-  
frirait à provoquer une nouvelle rupture  
des relations commerciales entre la  
Suisse et la France; la commission a dé-  
claré d'avance que le rétablissement du  
droit de six francs n'entrerait en vigueur  
qu'avec l'agrément de la Suisse.

Or, cet agrément ne peut avoir lieu  
que moyennant une concession corres-  
pondante sur d'autres produits.

**BERNE.** — Le Conseil d'Etat de Berne  
vient de prendre une décision qu'il faut  
louer: sur la proposition de M. le Dr  
Gobat, directeur de l'instruction publi-  
que, il a été adopté un projet de loi ac-  
cordant aux femmes le droit de siéger  
dans les commissions d'école. La loi ne  
fait encore que proclamer leur éligibi-  
lité; mais c'est un premier pas et il est  
certain que la prochaine révision de la  
loi scolaire réservera aux femmes un  
certain nombre de places dans chaque  
commission.

**SOLEURE.** — La loi concernant les  
votations populaires et les élections a  
été adoptée par 3240 voix contre 1601.  
La loi sur le colportage a passé avec  
3934 voix contre 798.

Le conseiller d'Etat Hänggi, qui était  
porté par tous les partis, a été élu con-  
seiller national par 4979 voix.

**SAINT-GALL.** — Il y a quelque temps  
un douanier de Rheineck en tournée de  
nuit fut attaqué par un gros chien qui  
se mit à tourner autour de lui en mon-  
trant des dents menaçantes. Le douanier  
chercha à apaiser l'animal en le flattant,  
mais, n'y pouvant parvenir, il tira son  
revolver et fit feu sur le chien, qui tomba  
raide mort. Le représentant de la loi  
avisa immédiatement la police de ce qui  
s'était passé.

Mais le propriétaire du chien ne l'en-  
tendit pas de cette oreille et, se croyant  
fondé à réclamer une indemnité, il in-  
tenta au douanier une action en domma-  
ges-intérêts. L'affaire s'est plaidée l'autre  
jour devant le tribunal civil, qui a  
débouté le plaignant de ses conclusions  
pour le motif que l'agent de la douane  
s'était trouvé en état de légitime défense.  
Parbleu!

**GRISONS.** — On mande de Pontresina  
que samedi, M. Eug. Staub, de Balti-  
more, a fait une chute en descendant de  
la cabane de Boval et est resté mort sur  
place.

**FRIBOURG.** — Le gouvernement fri-  
bourgeois vient d'interdire aux cyclistes  
de traverser sur leurs machines les ponts  
suspendus de Fribourg.

— L'alerte a été vive à Enney jeudi.  
Le ruisseau qui descend du Moléson, dé-  
mesurément grossi par une trombe, a  
inondé le village, provoquant une vive  
panique.

Les flots jaunâtres coulaient à gros  
bouillons dans la rue et pénétraient dans  
les caves et les appartements. Des se-  
cours ont été demandés de divers côtés,  
entre autres à Bulle, qui a envoyé son  
corps de sauvetage sur les lieux. Grâce  
à ces renforts, le lit du ruisseau put être  
débarassé des matériaux qui l'obstru-  
aient et l'eau a repris son cours nor-  
mal, sans qu'il y ait eu de trop grands  
dommages à déplorer. Il n'y a pas eu  
d'accidents de personne, mais l'alerte a  
été chaude. On signale, entre autres dé-  
gâts, un éboulement qui s'est produit  
au-dessus du village et qui a passable-  
ment endommagé la route.